

Objectifs et réglementation de l'examen du code

Conduire est un acte complexe et la réussite à l'épreuve du code de la route est obligatoire pour obtenir son permis de conduire. Le candidat doit répondre correctement à 35 questions sur un total de 40 questions.

Grands principes du code de la route

Comprendre plutôt qu'apprendre

Premier principe du nouvel examen du code de la route : il ne suffit pas de connaître le code et d'en appliquer les règles à la lettre pour être un bon conducteur ; il faut comprendre la légitimité de ces règles, c'est à dire pourquoi elles ont été mises en place. Les questions poussent le candidat à aiguïser sa prise de conscience des risques en conduisant.

Ces thèmes comportent différentes sous-familles, notamment celles concernant les gestes de premier secours ou la circulation inter-files des motards (mise en expérimentation par le décret n° 2015-1750 du 23 décembre 2015)

Des règles à connaître tout au long de la vie

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleure sécurité pour tous sur les routes.

La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.

Onze thèmes à connaître

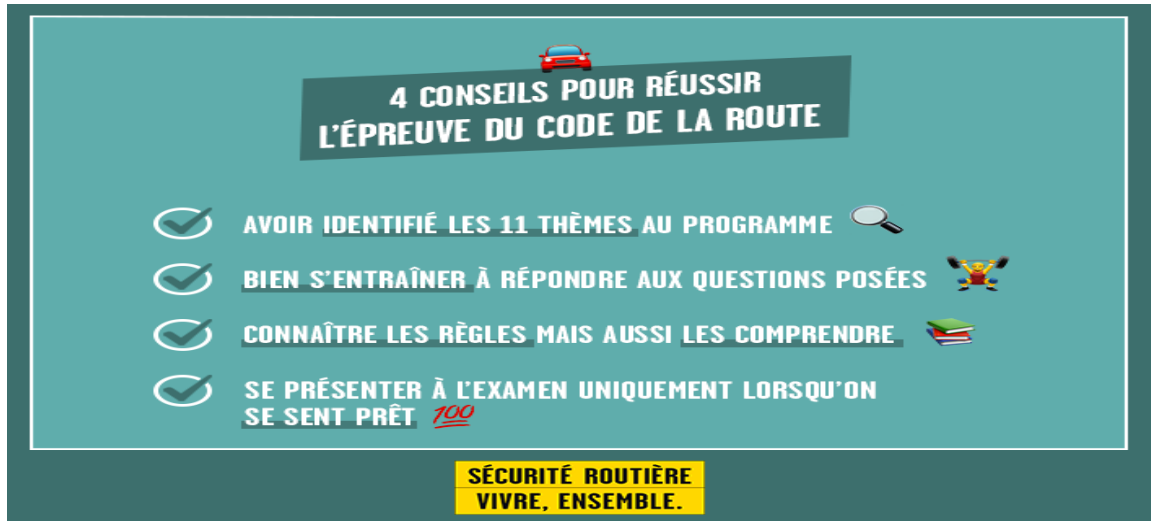
Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

Les onze thèmes référencés sont :

- Arrêt et stationnement
- Croisement et dépassement
- Économie et écoconduite
- Règles de priorités
- Règles de circulation
- Signalisation

- Tunnels et passages à niveau
- Visibilité et éclairage
- Usagers, partage de l'espace public
- Prise de conscience des risques

Épreuve du code



Déroulé de l'examen

L'épreuve débute par l'accueil des candidats, le contrôle de la recevabilité des documents d'examen et la vérification des identités.

Chaque candidat est enregistré et se voit attribuer une tablette.

L'épreuve peut commencer, le test de 40 questions est soumis aux candidats sur la tablette.

Notre conseil

Les candidats qui passent l'examen théorique pour la première fois échouent de peu. En conséquence, si un candidat inscrit à une session du code de la route a le sentiment que sa préparation est à parfaire, il est préférable de repousser de quelques jours le passage de l'examen.

Validité

La réussite à du « code » est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques.

Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation, toujours dans la limite de cinq présentations aux épreuves pratiques.